

Agenda du Club 2025

Assemblée Générale Elective
des Clubs du Loiret
Lundi 11 Novembre 2024
à 18h, à Semoy.



COMITÉ
LOIRET

LIGUE
CENTRE

Comite du Loiret de Tennis



Permanences (sauf réunion ou période de congés) :

Lundi, Mardi et Jeudi : de 9h00 à 18h00 (journée continue),
Mercredi et Vendredi : de 9h00 à 14h15.

Coordonnées

Adresse administrative : Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin - 45400 Semoy

Adresse postale : Comité du Loiret de Tennis, Mairie de Semoy,
20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy

Téléphone : 02 38 70 93 99

Mail : comite.loiret@fft.fr

Site internet : www.comite.fft.fr/loiret

SOMMAIRE

ARBITRAGE & JUGE-ARBITRAGE

TENNIS FEMININ

SENIORS

SENIORS PLUS

JEUNES

TENNIS ENTREPRISE

NOUVELLES COMPETITIONS

ÉCHEANCIER 2025

DATES LIMITES D'ENGAGEMENTS

9 Septembre 2024

Équipes Seniors Plus (catégories 35, 45, 55 et 65)

26 Septembre 2024

Candidature Formation Arbitrage / Juge-Arbitrage

1^{er} Octobre 2024

Coupes Régionales 4^{ème} Série Tennis Entreprise

2 Octobre 2024

Championnats Individuels Seniors 3^{ème} et 4^{ème} Séries
Soirée Découverte Pickleball / Octobre Rose - Animation Départementale

7 Octobre 2024

Équipes Jeunes 11/12 ans & 11/12 ans Vert
Équipes Jeunes 15/16 ans

9 Octobre 2024

Championnats Départementaux de Doubles
Championnats Individuels Seniors Plus (toutes Catégories)

10 Octobre 2024

Championnats Individuels Tennis Entreprise

14 Octobre 2024

Demande d'Homologation de Tournois via ADOC entre le 1^{er} Janvier et le 30 Avril 2024

4 Novembre 2024

Coupes Départementales 3^{ème} Série Tennis Entreprise

Date à venir

Équipes Raquettes Ados FFT - Phase Départementale

19 Novembre 2024

**Équipes Seniors Hiver
Équipes Seniors Hiver de NC à 30/3**

13 Janvier 2025

**Demande d'Homologation de Tournois via ADOC entre le 1^{er} Mai et
le 31 Août 2025**

20 Janvier 2025

**Équipes Jeunes 8/9 ans ORANGE et 9/10 ans VERT
Équipes Jeunes 13/14 ans
Équipes Jeunes 17/18 ans
Ladies Raquettes**

7 Février 2025

**Candidature trophée national du jeune arbitre & de l'arbitrage
Équipes Seniors Plus catégories 60 ans Dames et 70 ans Messieurs**

Date à venir

Challenges régionaux TMC Dames - Tableau NC à 30/4

20 Février 2025

Équipes Seniors Eté & Seniors Été de NC à 30/3

3 Mars 2025

Championnats Individuels Jeunes, toutes catégories

14 Mars 2025

Championnats Individuels 7/8 ans Orange, 8/9 ans Vert, 10 Jaune

Date à venir

Challenges régionaux TMC Dames - Tableau 30/3 à 30/1

Date à venir

Engagement Équipes Raquettes FFT - Phase Départementale

11 Avril 2025

Doubles Féminins - Animation Départementale

31 Mai 2025

Rencontres Départementales Mixte Été

1^{er} Juin 2025

Équipes Tennis Entreprise (Saison Sportive 2025-2026)

Responsable : Pascal DORMAND
06-42-19-96-56
pascal.dormand3006@gmail.com

Niveaux de qualification

Calendrier des formations

Formulaire Inscription

Trophée Jeune Arbitre

Trophée Sénior de l'Arbitrage

ARBITRAGE & JUGE-ARBITRAGE

LES DIFFERENTES QUALIFICATIONS

QUALIFICATIONS			
FILIERES	Niveau 1 (Départemental)	Niveau 2 (Régional)	Niveau 3 (National)
Arbitres	A1	A2	A3
Juges-Arbitres de rencontres par équipes	JAE1	JAE2-FJAE2	JAE3-FJAE3
Juges-Arbitres de tournois	JAT1	JAT2-FJAT2	FJAT3
Juges-Arbitres de padel	JAP1	JAP2	JAP3

Besoin d'Arbitres / Besoin de Juges-Arbitres

Arbitres (A1 et A2) :

- Les clubs de Championnat Pré-national et de Championnat de France par équipes ont besoin d'Arbitres de niveau 1 (A1) et de niveau 2 (A2) pour diriger les parties.

Juges-Arbitres par Équipes (JAE) :

- Les clubs ont besoin de JAE pour former et accompagner les capitaines d'équipes (notamment les jeunes), et juge-arbitrer les rencontres en Championnat Régional, Pré-national et France.

Juges-Arbitres de compétitions individuelles (JAT) :

- Les clubs souhaitant organiser un tournoi ont besoin d'un JAT pour la demande d'homologation, et pour la direction de Tournoi.

Juge-Arbitres de Padel (JAP) :

- C'est la qualification spécifique au padel pour l'organisation de rencontres officielles.

Devenir Arbitre et/ou Juge-Arbitre

o Formation, Examen, Nomination et Recyclage

Un licencié qui souhaite devenir arbitre ou juge-arbitre commence par suivre les **Cycles de Formation proposés par la CDA du Loiret**.

La **CDA du Loiret** est chargée des formations d'arbitres (Jeune Arbitre (AJ), A1) et de juges-arbitres (JAE1, JAT1, JAE2, JAT2), d'organiser les examens (A1, JAE1 et JAT1) et d'assurer leur mise à niveau technique.

La **CRA de la Ligue du Centre-Val de Loire** est chargée des formations d'arbitres (A2), d'organiser les examens (A2, JAE2 et JAT2), et d'assurer leur mise à niveau technique et l'évaluation de leurs performances.

En fonction de ses **Résultats et Compétences Actualisées**, il se voit attribuer une qualification dans la catégorie arbitre (A), juge-arbitre de compétition par équipes (JAE), juge-arbitre de compétition individuelle (JAT) ou formateur.

Une fois nommés à leur qualification, les arbitres et juges-arbitres sont placés sur une **Liste d'Aptitudes** à l'exercice de leur fonction.

La **Liste d'Aptitudes** à l'exercice de leur fonction est revue sur la base de l'activité de chacun, du niveau, de l'évaluation de la qualité de ses prestations et de la participation aux séances de mises à niveau technique.

La périodicité de révision est d'au maximum trois ans.

Une qualification est par essence temporaire. Elle doit être confirmée périodiquement. À défaut, la qualification peut être réduite ou même retirée.

Arbitre

Les arbitres sont chargés de la direction des parties. Ils peuvent être assistés de juges de ligne.

- **AJ (Jeune Arbitre du Comité du Loiret)** : Ce niveau est ouvert aux jeunes licenciés âgés de 9 à 12 ans ; sa compétence est limitée aux compétitions de jeunes (de son club et/ou du Comité du Loiret) en préparation au passage A1.
Activité annuelle recommandée : 5 parties arbitrées sur la chaise
- **A1** : Ce niveau 1 est ouvert aux licenciés à partir de la catégorie 13 ans ; il est compétent pour arbitrer sur la chaise des parties opposant des joueurs de 4^{ème} et 3^{ème} Séries.
Activité minimum annuelle : 10 parties arbitrées sur la chaise
Il peut arbitrer, dans le cadre du Championnat Pré-national et du Championnat de France par équipes ou du tournoi open du club dans lequel il est licencié, des parties de joueurs de 2^{ème} série (hors ceux classés en "Promotion").

- **A2** : Il est compétent pour arbitrer des parties opposant des joueurs de 2^{ème} série jusqu'au classement négatif, hors ceux classés en "Promotion", dans le cadre du Championnat de France par équipes ou du tournoi open du club dans lequel il est licencié.
(Activité minimum annuelle : 20 parties arbitrées sur la chaise)

Juge-Arbitre de tournoi

Juge-Arbitre de compétition individuelle (JAT)

Le Juge-arbitre de compétition individuelle (JAT) est chargé de la gestion sportive de ce que l'on appelle le plus souvent un "tournoi".

- JAT1 (Juge-Arbitre de Tournois Internes, NC et 4^{ème} Série, et de Jeunes) :

Il est compétent pour organiser, dans son club : des tournois internes, des tournois de non-classés et 4^{ème} série, et des tournois de Jeunes (à l'exclusion de ceux qui figurent sur une liste définie annuellement par la Ligue et dont l'homologation requiert un JAT2).
Il peut être l'adjoint d'un Juge-Arbitre de qualification supérieure pour tout tournoi.

- JAT2 (Juge-Arbitre de Tournois "Open") :

Le candidat doit être titulaire de la qualification JAT1 depuis 1 an au minimum.
Il est compétent pour organiser toute épreuve individuelle homologuée par la FFT, sur le territoire de sa Ligue.

Juge-Arbitre de compétitions par équipes (JAE)

Le Juge-arbitre de compétitions par équipes (JAE) est chargé de la direction des rencontres de championnat par équipes.

- JAE1 (Juge-Arbitre de compétition par équipes au niveau Régional) :

Il est compétent pour diriger, sur le territoire de la Ligue à laquelle il appartient, toute rencontre par équipes au niveau Départemental ou Régional (à l'exclusion du Championnat Pré-national).

- JAE2 (Juge-Arbitre de compétition par équipes de niveau Championnat de France) :

Le candidat doit être titulaire de la qualification JAE1 depuis 1 an au minimum.
Il est compétent pour diriger, sur le territoire de la Ligue à laquelle il appartient, toute rencontre par équipes au niveau Régional ou National (à l'exclusion de Division 1A masculine).

Juge-Arbitre de padel

Juge-Arbitre de padel (JAP)

Le Juge-arbitre de compétitions de padel (JAP) est chargé de la direction de tournois ou championnat de padel ; homologués par la FFT, du P25 au P1000 inclus.

- JAP1 : Compétent pour organiser sur le territoire de son département, toute compétition de padel, tournoi ou championnat, homologuée par la FFT, du P25 au P100 inclus et des rencontres par équipes départementales. Tout juge-arbitre doit être majeur. Toutefois, un jeune encore mineur peut suivre les formations et passer les épreuves permettant d'acquérir la qualification. Il obtiendra la qualification de juge-arbitre le jour où il atteindra l'âge de la majorité légale.
Activité minimale : Direction d'un tournoi P25 minimum.

- JAP2 : Compétent pour organiser sur le territoire de sa ligue, toute compétition de padel, tournoi ou championnat, homologuée par la FFT, du P100 au P1000 inclus.
Le candidat doit être titulaire de la qualification JAP1 depuis un an minimum et avoir juge-arbitré au moins un tournoi chaque année.
Un candidat titulaire de la qualification JAT2 depuis un an minimum et qui a juge-arbitré un tournoi peut candidater au JAP2.
Activité minimale : Direction d'un tournoi P250 minimum.

- JAP3 : Compétent pour organiser, sur le territoire national, toute compétition de padel homologuée par la FFT.
Le candidat doit posséder une ancienneté de qualification JAP2 depuis 3 ans minimum. Il doit avoir pris la direction d'au moins un tournoi P1000 minimum ou d'un championnat de ligue en qualité de juge-arbitre référent (pas adjoint) par saison.
Le candidat devra aussi fournir un dossier informatique sur un tournoi de son choix avec l'effectif, le découpage, les tableaux et la programmation de la phase finale.
Le candidat titulaire du JAT3/FJAT3 depuis 3 ans minimum avec une activité régulière et titulaire du JAP2 depuis 2 ans et effectuant une activité régulière de haut niveau P2000, championnat de France pourra sur présentation d'un dossier défini par le pôle JAP de la CFA et suivant la situation et la validation par un jury mandaté par la CFA validé sa qualification JAP3.
Activité minimale : Direction de 3 tournois minimum dont au moins un P1000. Il doit assurer 3 journées de formation et/ou d'évaluation de JAP2.

FORMATIONS ARBITRES & JUGES-ARBITRES

Date limite d'inscription : 26 Septembre 2024

Calendriers des formations

- Juges-Arbitres (JAE1, JAE2, JAT1, JAT2 JAP1, JAP2)

Il est souhaitable de suivre les 2 formations JAT1 et JAE1 en même temps.

La formation des Juges-Arbitres JAT1, JAE1 et JAP1 se fait en E-Learning avec une première séance de présentation en présentiel.

La formation des Juges-Arbitres JAE2, JAT2 aura lieu courant Novembre-Décembre 2024 et Janvier 2025, en présentiel obligatoire. Pour la formation JAT2 il sera octroyé un bonus de 10 points le jour de l'examen pour les candidats qui seront présent aux séances, et avec un contrôle continu de 2 points à chaque séance présentielle, sur un petit exercice de la séance précédente.

La formation des Juges-Arbitres JAP2 se fait en présentiel au stade de la ligue du centre PADEL à Blois. En ce qui concerne les formations en E-Learning ne pas oublier de bien renvoyer les attestations lors de la validation en ligne auprès du CDA.

Les dates, lieux et horaires des formations seront communiquées ultérieurement aux candidats (en fonction des demandes et du nombre de candidats inscrits).

JAE2 : 2 séances de 2 heures 30

JAT2 : 6 séances de 2 heures 30

Nota Recyclage : Cette formation est également ouverte aux Juges-Arbitres souhaitant se recycler.

- **Dates des Examens (*Les convocations seront communiquées pendant la formation*)**

Examen de JAE1 et JAT1 : début Février 2025 au Stade de Ligue de Semoy (Date transmise par la Ligue) *,

Examen de JAT2 et JAE2 : début Février 2025 au Stade de Ligue de Blois (Date transmise par la Ligue), (le matin JAE2 et l'après-midi JAT2) *,

Validation JAE2 : Pendant une rencontre de Championnat de France,

** Il est possible que cela change, les candidats seront informés par le Comité du Loiret.*

- **Arbitres (A1)**

La formation des Arbitres A1 sera organisée courant Novembre/Décembre 2024 (Deux à trois séances un samedi après-midi, 13h30 à 17h), dans des Clubs qui en feront la demande, et avec leur coopération (Formation en proximité et Examen en proximité sur des Tournois de Clubs), et au Stade de Ligue de Semoy (3 séances pour théorie et pratique sur la chaise). Elle est complétée par la formation en E- Learning, ne pas oublier de bien renvoyer les attestations lors de la validation en ligne auprès du CDA.

Lieux (*Planning élaboré en fonction du nombre de candidats inscrits*),
Dates des Examens (*Les convocations seront communiquées pendant la formation*).

L'examen d'Arbitre de Chaise A1, théorique et pratique, aura lieu lors du tournoi « les Trolls de Jeanne » du 17 au 19 janvier 2025 (2 passages sur la chaise).

- **Arbitres (A2)**

La formation A2 est organisée par la Commission Régionale d'Arbitrage, au Stade de Ligue de Blois
Stage : en Janvier ou Février 2025.

Examen théorique et passage sur la chaise : Lors des Championnats Individuels Régionaux (Mai/Juin 2025).

- **Juges-Arbitres Padel (JAP1, JAP2)**

La formation se fait uniquement par E-Learning et les inscriptions se font auprès de **Mme GRISEL** du Comité du Cher (18) ou les communiquer à la **CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage)** qui se chargera de lui transmettre. Pour devenir JAP2, il faudra être obligatoirement JAP1 et avoir effectué des juges arbitrage durant une année. Cette formation se fait uniquement en présentiel, au Loire Vallée Padel, stade de Ligue de Blois et le responsable est M. CHABROL Geoffrey. Pour les inscriptions, la CDA se chargera de lui fournir les noms des candidats.

- **Rassemblement/Recyclage**

Pour le recyclage JAT1, JAT2, JAP1, JAP2 et formation du nouveau AEI/Moja, courant Mars 2025.

Les **JAE** et **JAT** de niveau 1 ou 2 souhaitant se recycler peuvent participer au cycle de formation des Juges-Arbitres qui aura lieu courant **Novembre-Décembre 2024, Janvier 2025**.

Les **arbitres de niveau 1** qui souhaitent se recycler doivent venir au cycle de formation des arbitres qui aura lieu **fin d'année 2024**. Pour les niveaux 2, le **recyclage** se fait pendant le **stage A2, début d'année 2025**.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION

NOM DU CLUB : N° DE CLUB : 5345.....

**ATTENTION : VERIFIER QUE LES COORDONNEES TEN'UP DE VOS INSCRITS SOIENT A JOUR
POUR LES CONVOCATIONS**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NUMERO DE LICENCE	FORMATION SOUHAITEE

Nature de la Formation	Nombre de CANDIDATS	Montant UNITAIRE	Montant TOTAL
Préparation AJ		Offert par le Comité	
Préparation A1 seule		20 €	
Préparation JAE1 ou JAT1 seule		20 €	
Préparation JAE2 ou JAT2 seule		46 €	
Préparation JAP1 ou JAP2		20 €	
Préparation A1 <u>ET</u> JAE1/2 ou A1 ET JAT1/2		55 €	
Préparation JAE1/2 <u>ET</u> JAT1/2		65 €	
Préparation A1 <u>ET</u> JAE1/2 <u>ET</u> JAT1/2		75 €	
Stage A2		Organisation Ligue	
TOTAUX			
BILAN			
MONTANT TOTAL :		DATE :	
PAIEMENT PAR VIREMENT OBLIGATOIRE			

	BNP PARIBAS	Relevé d'Identité Bancaire / IBAN										
COMITE DU LOIRET TENNIS PARC DE LA VALINIERE RUE DE CUREMBOURG 45400 SEMOY												
IBAN ⁽¹⁾ :	FR76 3000 4002 1100 0102 4124 150											
BIC ⁽²⁾ :	BNPAFRPPXXX											
RIB ⁽³⁾ :	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; border-right: 1px solid black;">Code banque</td> <td style="width: 20%; border-right: 1px solid black;">Code agence</td> <td style="width: 20%; border-right: 1px solid black;">Numéro de compte</td> <td style="width: 10%; border-right: 1px solid black;">Clé RIB</td> <td style="width: 30%;">Agence de domiciliation</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black;">30004</td> <td style="border-right: 1px solid black;">00211</td> <td style="border-right: 1px solid black;">00010241241</td> <td style="border-right: 1px solid black;">50</td> <td>BNPPARB ORLEANS (00211)</td> </tr> </table>	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation	30004	00211	00010241241	50	BNPPARB ORLEANS (00211)	
Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation								
30004	00211	00010241241	50	BNPPARB ORLEANS (00211)								
⁽¹⁾ International Bank Account Number ⁽²⁾ Bank Identifier Code ⁽³⁾ Relevé d'Identité Bancaire												

TROPHEE NATIONAL DU JEUNE ARBITRE

Ouvert aux jeunes nés entre 2012 et 2008

Arbitre A1 (au minimum)

Deux catégories : 13/14 ans et 15/17 ans

Le Trophée National du Jeune Arbitre est ouvert aux jeunes des catégories 13/14 ans et 15/17 ans.

Ce trophée s'adresse aux jeunes arbitres (A1 au minimum) ayant une pratique confirmée dans l'arbitrage (10 matches minimum sur la carte d'activité).

A. Phase Départementale

- La phase Départementale est qualificative pour la phase Régionale.
- Elle sera organisée au Stade de Ligue de Semoy en Mars et Avril 2025, pendant les Championnats Individuels du Loiret.
- Les frais de formation sont offerts par le Comité du Loiret.

B. Phase Régionale

- La Phase Régionale est organisée par la Commission Régionale d'Arbitrage, et regroupe les meilleurs 13/14 et 15/17 ans à l'occasion d'une compétition officielle de la Ligue du Centre-Val de Loire.
- Elle qualifie un ou une arbitre de la catégorie 15/17 ans pour la Phase Finale Nationale qui aura lieu fin Août 2025 lors des Championnats de France.
- Les frais de formation sont offerts par la Ligue du Centre-Val de Loire.

Formulaire d'inscription

Bulletin d'Inscription - Trophée National de Jeune Arbitre

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :



:



E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 5345.....

Grade :

A1.....

A2.....

Signature obligatoire des PARENTS :

DATE LIMITE DE RETOUR : 7 FEVRIER 2025

TROPHEE NATIONAL SENIOR DE L'ARBITRAGE

Ouvert aux arbitres âgés de 25 ans et plus
Arbitre A1 ou A2

Le Trophée Senior de l'Arbitrage s'adresse aux arbitres A1 et A2, âgés de 25 ans et plus, qui ont une activité annuelle minimale de 20 chaises par saison.

Le Trophée Senior de l'Arbitrage a pour but de former les arbitres de chaise de la Ligue du Centre aux techniques les plus poussées de l'Arbitrage.

De Septembre 2024 à Mars 2025 :

- Choix des candidats potentiels dans la Ligue du Centre-Val de Loire, après proposition de la Commission Départementale d'Arbitrage.
- La Phase Nationale se déroulera fin Juin / début Juillet 2025 lors des Championnats de France Seniors Plus.
- Les frais de formation sont offerts par la Ligue du Centre-Val de Loire et la FFT.

Formulaire d'inscription

Bulletin d'Inscription - Trophée National Senior de l'Arbitrage

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :



: E-MAIL :



N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 5345.....

Grade :

A1.....

A2.....

Signature du CANDIDAT :

DATE LIMITE DE RETOUR : 7 FEVRIER 2025

Cette fiche doit être obligatoirement accompagnée du Rapport d'Activité du Candidat

Responsable : Florence VENON
06-62-20-73-95
florence.venon@bbox.fr

Découverte du Pickleball

Ladies Raquettes

Réunion des référentes Tennis Féminin

Journées Doubles Féminins

Raquettes FFT Ados

TMC Régionaux 30/3-30/1

TMC Régionaux NC-30/4

Raquettes FFT

TENNIS FEMININ

JOURNEE DECOUVERTE PICKLEBALL OCTOBRE ROSE

Animation Départementale Féminine

Le Comité du Loiret s'engage avec vous pour Octobre Rose.

**Rendez-vous le 11 Octobre 2024 au TC. St Hilaire-St Mesmin.
(Parc des sports du Patis - 45160 St Hilaire-St Mesmin)**



○ MODALITÉS

- Soirée de doubles féminins, animation ouverte aux joueuses licenciées, à partir de 16 ans, non classées, ou classées.
- Les joueuses peuvent appartenir au même club ou à deux clubs différents.
- Une participation financière de 10 € par personne sera demandée.

○ ORGANISATION DE LA SOIRÉE

- 19h : Accueil des joueuses
- 19h15 : Début des matchs.
- Suivi d'un apéritif dînatoire.

- Renseignement et Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

Florence VENON : 06 62 20 73 95
florence.venon@bbox.fr



DRESS CODE : Venez en ROSE !

Journée Découverte Pickleball
Animation Départementale Féminine
Spéciale Octobre Rose

11 Octobre 2024 au TC. St Hilaire-St Mesmin
Date limite de retour : 2 Octobre 2024



Bulletin Inscription

Joueuse N°1 :

Clt : Licence N°:

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Joueuse N°2 :

Clt : Licence N°:

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :



DRESS CODE : Venez en ROSE !

Participation : 10 € par personne à régler sur place.

A renvoyer par mail à l'adresse suivante :
florence.venon@bbox.fr

TOURNOI LADIES RAQUETTES

9^{ème} édition du tournoi féminin destiné
aux 4^{ème} Série dames, à partir de 15 ans.



*En Clubs, du 3 Février au 23 Mars,
Phases finales 29 et 30 Mars 2025*

Date limite d'inscription : 20 Janvier 2025

Pour rappel, ce tournoi se joue en **deux phases** :

Dans les **clubs**, en **poules**, par catégories de classements avec **4 Tableaux** selon les **classements en 4^{ème} Série** sur une **période de compétition d'environ deux mois**.

- Tableau de NC à 30/5,
- Tableau de 30/4 à 30/3,
- Tableau de 30/2 à 30/1,
- Tableau **ex. 3^{ème} Série**
(joueuses 4^{ème} Série ayant été 3^{ème} Série jusqu'à 15/4).

Puis les **qualifiées** entrent dans un **tableau à élimination directe** de leur catégorie, suivi des demi-finales et finales au **Stade de Ligue de Semoy**.

*Les joueuses ayant été 3^{ème} Série au-delà de 15/4 ou 2^{ème} Séries,
ne sont pas autorisées à faire cette compétition.*



INSCRIPTIONS

Tournoi homologué ouvert aux joueuses à partir de 15 ans par catégories de classement de NC à 30/1.

Dates du tournoi : du 3 Février au 23 Mars 2025 (phase poules),
Phase Finale : les 29 et 30 Mars 2025, au Stade de Ligue de Semoy.
Droit d'inscription : 15 € jeune ou adulte
Date limite d'inscription : 20 Janvier 2025

Rappel : Les joueuses ayant été 3^{ème} Série au-delà de 15/4 ou 2^{ème} Séries, ne sont pas autorisées à faire cette compétition.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

*le Juge-Arbitre : Patrick HARDOUIN (06 60 16 11 90) et / ou
Comité du Loiret (02 38 70 93 99)*

Inscription en ligne via TENUP

Inscription en ligne via TEN'UP en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionner « **une compétition** » et renseigner les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.

- *Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via TEN'UP lors de l'inscription.*

REUNION DES REFERENTES TENNIS FEMININ

A définir

Stade de Ligue de Semoy

(Parc de la Valinière, Allée Pierre de Coubertin - 45400 Semoy)



13^{ÈME} EDITION DES DOUBLES FEMININS

20 Avril 2025 à l'US. Orléans Belneuf

(sous réserve de l'acceptation de la mairie)

(Plaine de Belneuf, Rue Lavoisier - 45800 St Jean de Braye)



○ MODALITÉS

- Journée de doubles féminins, animation ouverte aux joueuses licenciées, à partir de 16 ans, non classées, ou classées en 4^{ème} et 3^{ème} Séries.
- Les joueuses peuvent appartenir au même club ou à deux clubs différents.
- Une participation financière de 5 € par personne sera demandée.

○ ORGANISATION DE LA JOURNÉE

- 9h30 : Accueil des joueuses (avec café et viennoiseries).
- 10h00 : Début des matches.
 - Utilisation de balles intermédiaires fournies.
 - Rotation toutes les 20 minutes.
- 12h30/13h00 : Déjeuner partagé, chaque joueuse apporte un plat de son choix.
- 14h00 : Reprise des matches.
- 17h00 : Classement, Remise des Récompenses et Pot de clôture.

Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

florence.venon@bbox.fr

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Florence VENON : 06 62 20 73 95
Patrick HARDOUIN : 06 10 16 11 90
Comité du Loiret : 02 38 70 93 99

Doubles Féminins
Animation Départementale Féminine

20 Avril 2025 à l'US. Orléans Belneuf

Date limite de retour : 11 Avril 2025



Bulletin Inscription

Joueuse N°1 :

Clb : Licence N°:

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Joueuse N°2 :

Clb : Licence N°:

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Participation : 5 € par personne à régler sur place.

**A renvoyer par mail à l'adresse suivante :
florencia.venon@bbox.fr**

RAQUETTES FFT ADOS

Lieu et date à définir

Cette animation par équipes est réservée aux jeunes filles licenciées, âgées de 13 à 17 ans et possibilité d'intégrer deux joueuses maximums par équipe nées entre 2014 et 2013, NC, 40, 30/5 et 30/4, sous réserve des modifications fédérales.

Les joueuses ne doivent pas avoir été classées 30/3 au mieux.



Le classement à prendre en compte est celui d'Octobre 2024, sous réserve.

Les inscriptions sont à faire **en ligne via ADOC**, au plus tard le (**à définir**).

Toutes les joueuses y compris la capitaine doivent être enregistrées obligatoirement dans la fiche équipe, sous ADOC.

Pour des spécificités liées à la Gestion Sportive, ne pas tenir compte des simples et du format de jeu lors de l'enregistrement via ADOC, animation sous forme de deux doubles et format court (1set gagnant avec jeu décisif à 6/6 sans avantage).

Le droit d'engagement est de **10 € par équipe**.

Le règlement 2025 peut être consulté sur le site du *Comité du Loiret* : www.comite.fft.fr/loiret.

FORMULES	COMPOSITIONS des EQUIPES
<ul style="list-style-type: none">• Par équipes ;• Matches au format court (1set gagnant avec jeu décisif à 6/6 sans avantage) ;• Utilisation de balles intermédiaires (vertes) ;• Pas de tableau à élimination directe ;• Deux doubles + 1 décisif en cas d'égalité (super jeu décisif en 10 points).	<p>Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents appartenant à un même Comité.</p>

PROGRAMME

- 9h00 : Accueil / Vérifications des licences / Début des rencontres.
 - Chaque capitaine d'équipe présente à son arrivée les licences.
 - Remise des dossiers et feuilles de rencontres à chaque capitaine.
 - Début des rencontres :
 - Après-midi / Phase Finale : 14h00 : 1/2 finales, 17h00 : Finale
- Repas du midi, pris en charge par le Comité du Loiret.
- Pot de clôture et remise des récompenses.

CHALLENGES REGIONAUX



TMC Dames NC à 30/4 Phase départementale *Lieu et date à définir*

- Tableau de NC à 30/4 :
 - Lieu - phase départementale : à définir ;
 - Date : à définir ;
 - Modalités : Inscription via **Ten'up** au plus tard à définir ;
 - Droit d'engagement : **10 €**.

Organisation

- Matchs courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.
- Licence FFT obligatoire dès la phase Comité.

Spécificités de la phase finale nationale

- Matchs courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.

Sous réserve des modifications fédérales.

N.B. : en cas d'égalité de nombre de matchs gagnés, le calcul de la somme des sets, voire des jeux remportés sera effectué pour déterminer la joueuse ou la paire gagnante.

Pour tout renseignement, merci de contacter : **Florence VENON** : 06 62 20 73 95

CHALLENGES REGIONAUX



TMC Dames 30/3 - 30/1

Phase départementale

Lieu et date à définir

Calendrier des phases départementales

- Tableau de 30/3 à 30/1
 - Lieu - phase départementale : à définir,
 - Date : à définir,
 - Modalités : Inscription via **Ten'up** au plus tard à définir,
 - Droit d'engagement : **10 €**

Organisation

- Matches courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.
- Licence FFT obligatoire dès la phase Comité.

Spécificités de la phase finale nationale

- Matches courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif en cas de 3^{ème} set).
- Formule TMC (pas de tableau à élimination directe).
- Utilisation de balles traditionnelles.
- Nombre de joueuses qualifiées par épreuve : 18, soit une par Ligue et par épreuve.

Sous réserve des modifications fédérales.

N.B. : en cas d'égalité de nombre de matchs gagnés, le calcul de la somme des sets, voire des jeux remportés sera effectué pour déterminer la joueuse ou la paire gagnante.

Pour tout renseignement, merci de contacter : **Florence VENON** : 06 62 20 73 95



LES RAQUETTES FFT

Phase Départementale : lieu et date à définir

Il s'agit d'une animation par équipes réservée aux femmes licenciées, NC, 40, 30/5 et 30/4.
Cette année, 2 (maximum) des 4 joueuses (nées entre 2010 et avant) peuvent être âgées de 15 à 18 ans.

Les joueuses ne doivent pas avoir été classées 30 et au-delà.

Le règlement 2025 peut être consulté sur le site du *Comité du Loiret* : www.comite.fft.fr/loiret.

Le classement à prendre en compte est celui de **Mai 2025**, sous réserve de modifications fédérales.

Phase Départementale → Date limite d'inscription : à définir.

- ✓ 1 équipe de 4 joueuses.
- ✓ 2 équipes : au maximum par club
- ✓ Les joueuses ayant été qualifiées à la finale nationale 2024 ne peuvent pas jouer en 2025 ; elles pourront de nouveau se réinscrire en 2026, (à confirmer, en attente des données fédérales).

FORMULE

- ✓ 2 Simples et 1 Double
 - ✓ 1 Set gagnant à 6 jeux
 - ✓ Point Décisif à 40/40
 - ✓ Jeu Décisif à 6 jeux partout
- Chaque équipe est composée obligatoirement de 4 joueuses (***Possibilité de regrouper 2 clubs maximum dès l'inscription***)
 - Pas de modification possible sur une même phase.
Une éventuelle remplaçante (pour la phase régionale) aura obligatoirement un classement égal ou inférieur à la joueuse remplacée.
 - Organisation en poules ou tableau élimination directe selon le nombre d'équipes engagées.
 - Utilisation de balles intermédiaires.
 - **PROGRAMME**
 - 9h00 : Accueil / Vérifications des licences / Début des rencontres
 - Chaque capitaine d'équipe présente à son arrivée les licences.
 - Remise des dossiers et feuilles de rencontres à chaque capitaine.
 - Après-midi / Phase Finale : 14h00 : 1/2 finales, 17h00 : Finale
 - Pot de clôture et remise des récompenses.

Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante : florence.venon@bbox.fr

Les inscriptions sont à faire en ligne via ADOC, au plus tard le

**Le droit d'engagement est de 20 € par équipe.
Toutes les joueuses y compris la capitaine doivent être enregistrées obligatoirement dans la fiche équipe, sous ADOC.**

Responsable : José DIAS
06-78-49-49-38
dias-jose@sfr.fr

Championnats par équipes HIVER

Séniors

Séniors NC-30/3

Phases finales HIVER

Championnats individuels

Championnat par équipes ETE

Séniors

Séniors NC-30/3

COMPETITIONS SENIORS

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS HIVER

Date limite d'engagement : 19 Novembre 2024

À respecter impérativement pour des raisons d'organisation contraignantes
(pas de relance).

DATES DES RENCONTRES

J1 : 04/05 Janvier 2025

J2 : 11/12 Janvier 2025

J3 : 18/19 Janvier 2025

J4 : 25/26 Janvier 2025

J5 : 01/02 Février 2025

Journées de report possible : 09 et 16 Février 2025.

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples : 3 manches à 6 jeux (format 1).

CLASSEMENTS

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de report, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel de JANVIER.

JOUEURS (SES) 2^{ème} Série

Les joueurs seconde série ayant participé au Championnat Régional, pourront participer au Championnat Départemental Hiver exclusivement en division HONNEUR.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Court couvert homologué.
- Disposer pour chaque rencontre d'un créneau horaire minimum de 5 heures :
 - Le samedi à partir de 14 heures (à partir de 9 heures sous réserve d'accord des deux capitaines).
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Pouvoir recevoir sur 1 week-end un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes engagées par le Club.
Exemple : Si un Club engage 6 équipes, il doit être en mesure de recevoir le même week-end : $6/2 + 1 = 4$ équipes

ATTENTION
REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

- ➡ Ces phases finales de championnat hiver ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifié(e)s supérieur à 2.
-



NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs, 2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe, à condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 04 Janvier 2025.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS HIVER - NC A 30/3

Date limite d'engagement : 19 Novembre 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 04/05 Janvier 2025
J2 : 11/12 Janvier 2025
J3 : 18/19 Janvier 2025
J4 : 25/26 Janvier 2025
J5 : 01/02 Février 2025

Rappel :

Ces championnats sont exclusivement réservés aux classements NC - 40 - 30/5 - 30/4 et 30/3.

Journées de report possible : 09 et 16 Février 2025.

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples : 3 manches à 6 jeux (format 1).

CLASSEMENTS

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de report, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel de JANVIER.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Court couvert homologué.
- Disposer pour chaque rencontre d'un créneau horaire minimum de 5 heures :
 - Le samedi à partir de 14 heures.
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Pouvoir recevoir sur 1 week-end un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes engagées par le Club.
Exemple : Si un Club engage 6 équipes, il doit être en mesure de recevoir le même week-end : $6/2 + 1 = 4$ équipes

Pour tout rapprochement de clubs ou renseignements complémentaires, contactez José DIAS.

ATTENTION
REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

- ➔ Ces phases finales de championnat hiver ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifié (e)s supérieur à 2.



NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs, 2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe, à condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.

Une même joueuse ou un même joueur peut participer aux 2 championnats ("classique" et "NC à 30/3") MAIS pas sur une rencontre concernant la même journée.

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 04 Janvier 2025.

Tout joueur (euse) ayant été classé (e) 30/1 et plus, ne peut participer à ce championnat.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

PHASES FINALES

SENIORS HIVER

Tableau final à élimination directe

Les phases finales départementales dames et messieurs regroupent tous les premiers de poules par niveau.

La Commission se réserve le droit, pour les besoins de la compétition, de qualifier un ou plusieurs meilleurs deuxièmes de poule.

La Commission contactera les clubs concernés.

Chaque équipe est libre d'accepter d'intégrer cette compétition par tableau à élimination directe.

DATES DES RENCONTRES

J1 : 08/09 Mars 2025

J2 : 15/16 Mars 2025

J3 : 22/23 Mars 2025

J4 : 29/30 Mars 2025

<i>Journées de report possible : 06, 07, 12 et 13 Avril 2025.</i>

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples : 3 manches à 6 jeux (format 1).
- Ordre des matchs : simple 3, 2 puis 1. Si les 2 capitaines d'équipe sont d'accord l'ordre des matchs peut être modifié.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Court couvert homologué.
- Disposer pour chaque rencontre d'un créneau horaire minimum de 5 heures :
 - Le samedi à partir de 14 heures (à partir de 9 heures sous réserve d'accord des deux capitaines).
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).

ATTENTION
REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

- ➔ Ces phases finales de championnat hiver ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifiés (ées) supérieur à 2.
-

Qui peut jouer pour l'équipe ? :

Tous ceux qui ont participé à au moins **une rencontre** de l'équipe, ainsi que les joueurs des classements **identiques ou inférieurs**, au joueur le moins bien classé ayant pris part à au moins un match de cette équipe (un contrôle sera exécuté avant le début de la phase finale).

Au préalable, le capitaine recevant doit aviser le capitaine adverse si la rencontre est disputée sur courts couverts ou sur courts extérieurs.

Pendant toute la durée des phases finales de ce Championnat y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel de JANVIER.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 02 Janvier 2025.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC sans prélèvement bancaire.
--

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

SENIORS

Inscription & Paiement en ligne obligatoires
Catégorie Séniors : 2007 et avant
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 02 Octobre 2024

SENIORS 4^{ème} Série

Règlements sportifs applicables : Catégories Seniors.

Engagement possible à partir de 13 ans avec condition particulière de surclassement.

En 4^{ème} Série, les joueurs (euses) ayant eu un classement égal ou supérieur à 15/4, ne peuvent pas s'inscrire.

- Calendrier : (dates prévisionnelles)

1^{ère} phase par poules en secteurs et en clubs (NC à 30/3), puis par élimination directe (30/2 à 30/1), puis phases finales : du 10 Novembre 2024 au 21 Avril 2025.

- Droits d'engagement : Jeunes > 10 € et Adultes > 13 €

SENIORS 3^{ème} Série

Règlements sportifs applicables : Catégories Seniors.

Engagement possible à partir de 13 ans avec condition particulière de surclassement.

En 3^{ème} Série, les joueurs (euses) ayant eu un classement égal ou supérieur à 4/6, ne peuvent pas s'inscrire.

- Calendrier : (dates prévisionnelles)

Du 10 Novembre 2024 au 21 Avril 2025.

- Droits d'engagement : Jeunes > 10 € et Adultes > 13 €

NOTA : Les dates prévisionnelles ci-dessus peuvent évoluer légèrement en fonction :

- du nombre d'inscrits,
- d'évènements sportifs pouvant survenir,
- de problèmes éventuels d'organisation.

REMBOURSEMENT :

Pour toute participation aux différentes catégories, la demande de remboursement de l'inscription ne sera prise en compte que sur demande et présentation d'un certificat médical.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS ETE

Date limite d'engagement : 20 Février 2025

DATES DES RENCONTRES

J1 : 26/27 Avril 2025

J2 : 03/04 Mai 2025

J3 : 10/11 Mai 2025

J4 : 17/18 Mai 2025

J5 : 24/25 Mai 2025

Journées de report possible : 01 Mai, 08 Mai et 01 Juin 2025.

FORMAT

En simple : Format 1 soit 3 sets à 6 jeux ;

En double : Format 2 soit 2 sets à 6 jeux, 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points.

FORMULE

▪ DAMES :

Pré-régionale > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 2, 3, 1 puis double.

Rencontre à disputer sur deux courts de même surface. (Règlement Pré Régional et Régional).

Autres divisions :

1^{ère} Division > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.

2^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

3^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 3, 2, 1 puis double ou 3, 2, 1 puis double.

▪ MESSIEURS :

Pré-régionale > 4 simples et 2 Doubles, Doubles comptant 1 point.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 2, 3, 1 puis doubles.

Rencontre à disputer sur deux courts de même surface. (Règlement Pré Régional et Régional).

Valeur du double 1 point.

Autres divisions :

- 1^{ère} Division > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.
- 2^{ème} Division > 4 simples et 1 Double, Double comptant 1 point.
- 3^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.
- 4^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.
- 5^{ème} Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 3, 2, 1 puis double ou 3, 2, 1 puis double.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 26 Avril 2025.

CLASSEMENTS - Nouveau

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel d'AVRIL.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

- Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur 1 week-end 4 équipes.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 9 heures (pas de convocation après 16 heures pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS ETE - NC A 30/3

Date limite d'engagement : 20 Février 2025

DATES DES RENCONTRES

J1 : 26/27 Avril 2025
J2 : 03/04 Mai 2025
J3 : 10/11 Mai 2025
J4 : 17/18 Mai 2025
J5 : 24/25 Mai 2025

Rappel :

Ces championnats sont exclusivement réservés aux classements NC - 40 - 30/5 - 30/4 et 30/3.

Journées de report possible : les 01 et 08 Mai et 01 Juin 2025.

FORMAT

En simple : Format 1 soit 3 sets à 6 jeux,

En double : Format 2 soit 2 sets à 6 jeux, 3^{ème} set : super jeu décisif à 10 points.

FORMULE

Dames & Messieurs : 3 simples et 1 Double

Ordre des parties obligatoires : simples 3, 2, 1 puis double.

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité de points, la rencontre se solde par un résultat nul.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 26 Avril 2025.

CLASSEMENTS - Nouveau

Pendant toute la durée des Championnats y compris les journées de reports, le classement unique à prendre en compte sera le classement mensuel d'AVRIL.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du **Responsable de la Commission Sportive Départementale (José DIAS - 06 78 49 49 38 - dias-jose@sfr.fr)** les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

- Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur 1 week-end 4 équipes.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 9 heures (pas de convocation après 16 heures pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

Responsable : Frans VOGELS
06-86-80-57-86
frans.vogels.cd45@gmail.com

Championnats par équipes
35, 45, 55 & 65 ans

Championnats par équipes
60 ans Dames & 70 ans Messieurs

Championnats
Individuels



COMPETITIONS SENIORS PLUS

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Catégories 35, 45, 55 et 65 ans

Date limite d'engagement : 09 Septembre 2024

DATES DES RENCONTRES : 35, 45 et 55 ans

J1 : 05/06 Octobre 2024
J2 : 12/13 Octobre 2024
J3 : 19/20 Octobre 2024
J4 : 26/27 Octobre 2024
J5 : 02/03 Novembre 2024

DATES DES RENCONTRES : 65 ans

J1 : 03 Octobre 2024
J2 : 10 Octobre 2024
J3 : 17 Octobre 2024
J4 : 24 Octobre 2024
J5 : 31 Octobre 2024

Pour les 65 ans, les rencontres peuvent se jouer un autre jour si accord des 2 capitaines.

Honneur : aucun report possible

Autres divisions : report possible sur les we de Novembre et Décembre

Le "joker" testé en 2024 sur les rencontres Seniors Plus de *format 3 simples + 1 double* (Honneur et D1) ne sera pas reconduit en 2025 :
3 joueuses/joueurs de simple seront nécessaires en Honneur et D1 (report impossible en Honneur).

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

➡ 35 / 45 / 55 / 65 ans :

Honneur et 1 ^{ère} division :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Frans VOGELS.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Catégorie 60 ans Dames et 70 ans Messieurs

Date limite d'engagement : 07 Février 2025

DATES DES RENCONTRES : 60 ans Dames & 70 ans Messieurs

J1 : Mardi 04 Mars 2025

J2 : Mardi 11 Mars 2025

J3 : Mardi 18 Mars 2025

J4 : Mardi 25 Mars 2025

J5 : Mardi 01 Avril 2025

Les rencontres peuvent se jouer un autre jour en semaine ou le week-end sur accord des 2 capitaines.

Reports possibles : en Avril et Mai sur accord des 2 capitaines.

FORMULE : Les rencontres se disputent en :

⇒ 60 ans Dames et 70 ans Messieurs : Toutes divisions : 2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)

FORMULE : Les rencontres se disputent en :

⇒ 60 ans Dames et 70 ans Messieurs : Toutes divisions : 2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)

Format des matchs :

⇒ Les simples et le double : format 2 (2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (pas de no-ad)).

**Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

DISPOSITIONS SPECIFIQUES :

- Etant donné que le Championnat Senior Plus 60 ans Dames ne se poursuit pas sur un championnat régional et se jouant à une autre date, une joueuse pourra évoluer sur la même année sportive dans la catégorie 55 ans et 60 ans.
- Etant donné que le Championnat Senior Plus 70 ans Messieurs ne se poursuit pas sur un championnat régional et se jouant à une autre date, un joueur pourra évoluer sur la même année sportive dans la catégorie 65 ans et 70 ans.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Frans VOGELS.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

SENIORS PLUS

Inscription & Paiement en ligne obligatoires

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 09 Octobre 2024

Les Dames et Messieurs 3^{ème} et 4^{ème} Séries peuvent s'inscrire en Seniors et en Seniors Plus.

Catégories Seniors Plus	
35	1990 à 1986
40	1985 à 1981
45	1980 à 1976
50	1975 à 1971
55	1970 à 1966
60	1965 à 1961
65	1960 à 1956
70	1955 à 1951
75 <i>Messieurs uniquement</i>	1950 à 1946
80 <i>Messieurs uniquement</i>	1945 et avant

LICENCE 2025 avec COMPETITION autorisée OBLIGATOIRE

- Calendrier : (dates prévisionnelles)

Du 04 Novembre 2024 au 13 Avril 2025

- Droits d'engagement : 13 €

NOTA : Les dates prévisionnelles ci-dessus peuvent évoluer légèrement en fonction :

- du nombre d'inscrits,
- d'événements sportifs pouvant survenir,
- de problèmes éventuels d'organisation.

REMBOURSEMENT :

Pour toute participation aux différentes catégories, la demande de remboursement de l'inscription ne sera prise en compte que sur demande et présentation d'un certificat médical.

Responsable : Jeffrey MAILLET
06-30-30-94-15
jeffrey.maillet@fft.fr

Equipes 11/12 ans & 11/12 ans Vert

Equipes 15/16 ans

Equipes 8/9 ans Orange

Equipes 9/10 ans Vert

Equipes 13/14 ans

Equipes 17/18 ans

Phases finales

Championnats Individuels

COMPETITIONS JEUNES

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

11/12 ans (2014-2013)

Date limite d'engagement : 07 Octobre 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 09/10 Novembre 2024
J2 : 16/17 Novembre 2024
J3 : 23/24 Novembre 2024
J4 : 30 Novembre /01 Décembre 2024
J5 : 07/08 Décembre 2024

Honneur : aucun report possible.

Autres divisions : journées de report possible le 14/15 Décembre 2024.

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- ➡ Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**.
- ➡ Les simples : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (no-ad).
- ➡ Le Double : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**).

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2025), sans oublier les noms des capitaines.

PARTICULARITES (conformément aux règlements sportifs de la Ligue du Centre-Val de Loire).

- Ces championnats qualificatifs pour les championnats de France se déroulent, selon les articles 142 des règlements sportifs fédéraux ;
- Un seul joueur nouvellement qualifié est autorisé par rencontre ;
- Début du championnat régional en Janvier 2025.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

11/12 ans Vert (2014-2013)

Date limite d'engagement : 07 Octobre 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 09/10 Novembre 2024
J2 : 16/17 Novembre 2024
J3 : 23/24 Novembre 2024
J4 : 30 Novembre /01 Décembre 2024
J5 : 07/08 Décembre 2024

Autres divisions : journées de report possible le 14/15 Décembre 2024.

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- Les rencontres se disputent en : 2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).
- Les simples : FORMAT 7 : 2 sets à 5 jeux ; jeu décisif à 4/4 ; pt décisif ; 3ème set = SJD à 10 pts.
- Le Double : FORMAT 7 : 2 sets à 5 jeux ; jeu décisif à 4/4 ; pt décisif ; 3ème set = SJD à 10 pts.

Possibilité de faire des équipes mixtes.

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2025), sans oublier les noms des capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

15/16 ans (2010-2009)

Date limite d'engagement : 07 Octobre 2024

DATES DES RENCONTRES

J1 : 09/10 Novembre 2024
J2 : 16/17 Novembre 2024
J3 : 23/24 Novembre 2024
J4 : 30 Novembre /01 Décembre 2024
J5 : 07/08 Décembre 2024

Honneur : aucun report possible.

Autres divisions : journées de report possible le 14/15 Décembre 2024.

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double** (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).
- Les simples : **FORMAT 2** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).
- Le Double : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2025), sans oublier les noms des capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

8/9 ans Niveau ORANGE (2017/2016)

Date limite d'engagement : 20 Janvier 2025

DATES DES RENCONTRES

J1 : 01/02 Mars 2025

J2 : 08/09 Mars 2025

J3 : 15/16 Mars 2025

J4 : 22/23 Mars 2025

J5 : 29/30 Mars 2025

Rappel: Le niveau des enfants doit être validé dans l'ADOC pour pouvoir s'inscrire en compétition homologuée.

En fonction des effectifs, possibilité de faire des équipes mixtes.

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**,
- Les simples : **FORMAT 6** : 2 manches à 4 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**),
- Le Double : **FORMAT 6** : 2 manches à 4 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**),
- Balles souples : le Double se joue sans les couloirs, avec les poteaux de simple.

Pour vos jeunes nés en 2018 (catégorie 7 ans) de niveau rouge et orange, voici un rappel des conditions spécifiques pour autoriser ces jeunes à jouer en compétition (matchs libres, épreuves individuelles ou par équipes) :

- Être hiérarchisé orange ;
- Avoir un certificat médical de moins de 6 mois ;
- Validation de la DTN ;
- Possibilité de faire 15 épreuves sur terrains orange et vert.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

9/10 ans Niveau VERT (2016/2015)

En fonction des effectifs, possibilité de faire des équipes mixtes

Date limite d'engagement : 20 Janvier 2025

Rappel : Le niveau des enfants doit être validé dans l'ADOC pour pouvoir s'inscrire en compétition homologuée.

DATES DES RENCONTRES

J1 : 01/02 Mars 2025

J2 : 08/09 Mars 2025

J3 : 15/16 Mars 2025

J4 : 22/23 Mars 2025

J5 : 29/30 Mars 2025

Rappel : Le niveau des enfants doit être validé dans l'ADOC pour pouvoir s'inscrire en compétition homologuée.

En fonction des effectifs, possibilité de faire des équipes mixtes.

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double** (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).
- Les simples : **FORMAT 6** : 2 manches à 4 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**),
- Le Double : **FORMAT 6** : 2 manches à 4 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**),
- Balles intermédiaires : le Double se joue sans les couloirs, avec les poteaux de simple.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

13/14 ans (2012-2011)

Date limite d'engagement : 20 Janvier 2025

DATES DES RENCONTRES

J1 : 01/02 Mars 2025
J2 : 08/09 Mars 2025
J3 : 15/16 Mars 2025
J4 : 22/23 Mars 2025
J5 : 29/30 Mars 2025

Honneur : aucun report possible.

Autres divisions : journées de report possible le 05/06 Avril 2025.

FORMULES : Les rencontres se disputent en :

↻ Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**.

↻ Les simples : **FORMAT 2** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).

↻ Le Double : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).

PARTICULARITES (conformément aux règlements sportifs de la Ligue du Centre-Val de Loire)

- La meilleure équipe de la Ligue du Centre-Val de Loire est qualifiée d'office au championnat régional, qualification selon les meilleurs classements.
- La participation aux championnats par équipes 13/14 ans est ouverte aux 11/12 ans. Dans ce cas, les jeunes ne pourront jouer que dans leur catégorie d'âge en cas de qualification régionale.

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2025), sans oublier les noms des capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

17/18 ans (2008-2007)

Date limite d'engagement : 20 Janvier 2025

DATES DES RENCONTRES

J1 : 01/02 Mars 2025
J2 : 08/09 Mars 2025
J3 : 15/16 Mars 2025
J4 : 22/23 Mars 2025
J5 : 29/30 Mars 2025

Toutes divisions : journée de report possible le 05/06 Avril 2025.

FORMULE : Les rencontres se disputent en :

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**.
- Les simples : **FORMAT 2** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**pas de no-ad**), (format 4).
- Le Double : **FORMAT 4** : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (**no-ad**), (format 4).

ATTENTION : Sur ADOC, les joueurs (ses) doivent être impérativement indiqué(e)s afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2025), sans oublier les noms des capitaines.

Le classement à prendre en compte est celui de la date officielle de la rencontre.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour tout rapprochement de club ou renseignement complémentaire, contactez Jeffrey MAILLET.

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).

PHASES FINALES JEUNES

8/9 ans Orange

Honneur :

- Tours préliminaires en club jusqu'au
- Finale le

9/10 ans Vert

Honneur :

Autres divisions :

- Tours préliminaires en club jusqu'au
- Finale le

11/12 ans Filles & Garçons (2014/2013)

Honneur :

Autres divisions :

- Tours préliminaires en club jusqu'au
- Finale le

13/14 ans Filles & Garçons (2012/2011)

Honneur :

Autres divisions :

- Tours préliminaires en jusqu'au
- Finale le

15/16 ans Filles & Garçons (2010/2009)

Honneur :

Autres divisions :

- Tours préliminaires en club jusqu'au
- Finale le

17/18 ans Filles & Garçons (2008/2007)

Honneur :

Autres divisions :

- Tours préliminaires en club jusqu'au
- Finale le

- Informations à venir -

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

JEUNES

Niveau ORANGE, VERT & 10 ans JAUNE

Tout jeune doit être inscrit aux championnats départementaux pour prétendre à une qualification régionale - pas de qualifié d'office.

FORMULE :

- Date limite d'engagement : 14 Mars 2025, inscription & paiement en ligne (10€) via TEN'UP,
- Les matchs se jouent au Stade de Ligue de Semoy (Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin - 45400 Semoy),
- L'accueil des participants peut se faire vers 8h45 et fin des matchs approximative vers 17h30 (sous réserve du nombre d'inscrits),
- Les matchs se font sous forme de TMC ou de poules donc plusieurs matchs sont prévus dans la journée, la participation des joueurs (ses) est obligatoire sur les 2 jours,
- Le format de jeu en simple :

Catégorie ORANGE : Format 6, 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 3/3, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points,

Catégorie VERT : format 7, 2 sets à 5 jeux ; point décisif ; jeu décisif à 4/4 ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points SJD à 10 pts

Catégorie 10 ans JAUNE : format 4, 2 sets à 6 jeux ; point décisif ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.

- Il est nécessaire d'apporter son pique-nique.

7 ans (2018) et 8 ans (2017), Filles et Garçons Niveau Orange

Phase Département
19 et 20 Avril 2025
Stade de Ligue de Semoy

8 ans (2017) et 9 (2016) Filles et Garçons Niveau Vert

Phase Département
19 et 20 Avril 2025
Stade de Ligue de Semoy

10 ans Jaune

Phase Département
19 et 20 Avril 2025
Stade de Ligue de Semoy

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JEUNES

11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans & 17/18 ans

Tout jeune doit être inscrit aux championnats départementaux pour prétendre à une qualification régionale - pas de qualifié(e) d'office.

FORMULE :

- Date limite d'engagement : 03 Mars 2025, inscription & paiement en ligne (10€) via TEN'UP ;
- Les matchs se jouent au Stade de Ligue de Semoy (Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin - 45400 Semoy) ;
- Le format de jeu en simple : **format 1** (3 manches en 6 jeux, tie-break à 6/6) ;
- Inscription possible que dans sa catégorie d'âge ;
- Possibilité de faire 2 matchs par jour ;
- Chaque compétiteur doit apporter ses balles.

11/12 ans Filles & Garçons (2014/2013)

Phase toutes séries : Du 06 au 13 Avril 2025

Finale : le Lundi 21 Avril 2025

13/14 ans Filles & Garçons (2012/2011)

Phase toutes séries : Du 06 au 13 Avril 2025

Finale : le Lundi 21 Avril 2025

15/16 ans Filles & Garçons (2010/2009)

Phase toutes séries : Du 12 au 20 Avril 2025

Finale : le Lundi 21 Avril 2025

17/18 ans Filles & Garçons (2008/2007)

Phase toutes séries : Du 12 au 20 Avril 2025

Finale : le Lundi 21 Avril 2025

Responsable : Christophe MARTIN
06-77-64-54-20
christophe.martin@thalesgroup.com

Coupes 4^{ème} Série

Championnats Individuels TE

Coupes 3^{ème} série

Championnats par équipes

Réunion annuelle
Tennis Entreprise :
Vendredi 15 Novembre 2024 à
18h30 au Comité du Loiret

TEN
NIS | COMITÉ
LOIRET | Jouez
Tennis Entreprise

TENNIS ENTREPRISE

COUPES 4^{ème} Série TE 2025

Du 01 Novembre 2024 au 14 Décembre 2024

Date limite d'engagement : 01 Octobre 2024

Réservées aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2025** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à cette compétition.

- ✓ Trois tableaux : Dames, Messieurs & Mixte
- ✓ Un joueur ou une joueuse d'une même équipe ne peut pas jouer dans 2 compétitions différentes au même tour de la compétition (*exemple : un joueur ne peut pas jouer en demi-finale de la coupe 4^{ème} Série messieurs, si il a déjà joué en demi-finale de la coupe 4^{ème} Série mixte*).
- ✓ Matchs en club puis finale au Stade de Ligue de Semoy, **le 16 Décembre 2024**.
- ✓ Phases qualificatives dans le département, se termine à l'échelon Régional.

Format des matchs en simple : 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout, application d'un super **jeu décisif à 10 points** tel que défini à l'article 5 des règles du jeu (RS 2024).

► **Coupe 4^{ème} Série Dames :**

Accessible aux joueuses non classées, ou 4^{ème} Série ou classées 30 en début d'année sportive.

Chaque rencontre comprend **2 simples et 1 double** (les joueuses de simple peuvent faire le double).
Chaque **partie (simple ou double) compte 1 point**.

Les parties sont disputées dans l'ordre suivant : **simples 2**, puis **1**, puis **double**.

► **Coupe 4^{ème} Série Messieurs :**

Accessible aux non classés et classés en 4^{ème} Série en début d'année sportive.

Chaque rencontre comprend **3 simples et 1 double** (les joueurs de simple peuvent faire le double).
Chaque **partie de simple compte 1 point**, la **partie de double 2 points**.

Les parties sont disputées dans l'ordre suivant : **simples 3 et 2**, puis **1**, puis **double**.

► **Coupe 4^{ème} Série Mixte :**

Accessible aux joueurs & joueuses non classés et classés 4^{ème} Série en début d'année sportive, (plus les dames classées 30).

Chaque rencontre comprend **3 simples et 1 double** (les joueurs de simple peuvent faire le double).
Chaque **partie de simple compte 1 point**, la **partie de double 2 points**.

Les parties sont disputées dans l'ordre suivant : **simple messieurs 1 et simple dames**, puis **simple messieurs 2**, puis **double mixte**.

En double mixte, le joueur de même sexe que le serveur recevra le point décisif.
Les joueurs de l'équipe qui relancent, ne peuvent changer de positions pour recevoir le point décisif.
(Règles du jeu, Annexe V).

Fiche d'Engagement Coupes 4^{ème} série

Réservées aux licenciés compétition autorisée F.F.T. 2025 ayant
la qualification Tennis Entreprise.

Les ayants droit ne peuvent pas participer aux Coupes 4^{ème} Série.

Droits d'Engagement 20 € par Equipe
Avant le 01 Octobre 2024 au COMITE DU LOIRET

CLUBS/SECTION : N° : 5345

RESPONSABLE :

@ Mail : ☎ Bureau :

☎ Domicile : 📱 Portable :

COUPE 4^{ème} Série DAMES (CRD) :

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
☎ Bureau :	☎ Bureau :
📱 Portable :	📱 Portable :

COUPE 4^{ème} Série MESSIEURS (CRM) :

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
☎ Bureau :	☎ Bureau :
📱 Portable :	📱 Portable :

COUPE 4^{ème} Série MIXTE (CRM):

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
☎ Bureau :	☎ Bureau :
📱 Portable :	📱 Portable :

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

TENNIS ENTREPRISE 2025

Du 16 Novembre 2024 au 03 Avril 2025
(Neutralisation pendant les championnats d'hiver)

Date limite d'engagement : 10 Octobre 2024

Les Championnats Individuels DEPARTEMENTAUX Tennis Entreprise sont, qualitatifs pour les REGIONAUX 3^{ème} et 4^{ème} Séries.

Ils sont réservés aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2025** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à ces championnats.

- ✓ Quatre tableaux :
 - 4^{ème} Série et non classées dames,
 - 4^{ème} Série et non classés messieurs,
 - 2^{ème} et 3^{ème} Séries dames,
 - 2^{ème} et 3^{ème} Séries messieurs.
- ✓ Matches en club puis phase finale (à partir des demi-finales) au Stade de Ligue de Semoy.
- ✓ **Format des matchs** → 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Particularités des tableaux 2^{ème} et 3^{ème} Séries dames et messieurs :

- *Pas de tableaux 2^{ème} Série en phase régionale, donc le (la) meilleur joueur (euse) 3^{ème} Série sera qualifié (ée) pour la phase régionale*

► **ENGAGEMENTS :**

Les inscriptions et paiements sont à faire en ligne, via TEN'UP, avant le **10 Octobre 2024**.

Montant : **13 €** par participant(e).

Mise en ligne des convocations et des tableaux via le site du Comité : **Début Novembre 2024**.

► **DEROULEMENT :**

Les matches ont lieu les soirs à partir de **18 heures**, les samedis, ou les dimanches et jours fériés.

Il est bon de rappeler les points suivants à chaque participant : avant chaque rencontre, contactez votre adversaire pour confirmer votre participation : lieu - jour et heure.

Vous devez impérativement :

- Disputer la rencontre de façon que ce changement n'apporte aucun retard au déroulement du tableau
- Avertir les responsables des tableaux suffisamment à l'avance : si changement
- La personne qui gagne, signale son résultat **au responsable des tableaux**. Elle prend contact avec son futur adversaire afin d'éviter un déplacement et une perte de temps inutiles.

Juge-Arbitre : **Christophe MARTIN**

☎ : 06 77 64 54 20 OU e-mail : christophe.martin@thalesgroup.com

Inscription :
Individuellement : en ligne via TEN'UP
ou
Par section Tennis Entreprise : en utilisant le formulaire d'inscription

Inscription en ligne via TEN'UP en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionner « **une compétition** » et renseigner les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.

- *Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via TEN'UP lors de l'inscription.*

Championnats Individuels Tennis Entreprise 2025

Formulaire d'inscription D/M 2^e, 3^e et 4^e séries

Date limite d'inscription : 10 Octobre 2024, Droits d'Engagements : 13 €

N° de Club ou Section : **5345**, Nom du Club ou Section :

Responsable :, Tel :, Mail :

Nom	Prénom	N° de Licence	Sexe	Clt 2023	Téléphone BUREAU	Téléphone PORTABLE et/ou DOMICILE	Mail

M. Président (e) du club ou Section de certifie que tous les joueuses inscrites dans la liste, ci-dessus, sont en possession de leur licence avec compétition autorisée pour l'année 2025.

COUPES 3^{ème} Séries TENNIS ENTREPRISE 2025

Du 30 Novembre 2024 au 22 Mars 2025
(Neutralisation pendant les championnats d'hiver)

Date limite d'engagement : 4 Novembre 2024

Elles sont réservées aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2025** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à ces Coupes.

- ✓ Trois tableaux :
 - Tableau 4^{èmes} Séries et 3^{ème} Séries dames,
 - Tableau 4^{èmes} Séries et 3^{ème} Séries messieurs,
 - Tableau 4^{èmes} Séries et 3^{ème} Séries mixte.
- ✓ Un joueur ou une joueuse ne peut s'inscrire et jouer que dans une équipe → un joueur ou une joueuse ne peut pas jouer dans deux tableaux différents (exemple : un joueur ne peut pas jouer sur le tableau messieurs, si il a déjà joué sur le tableau mixte), ni dans deux équipes différentes sur le même tableau (exemple : sur le tableau messieurs, un joueur ne peut pas jouer en équipe 1 de sa section, si il a déjà joué en équipe 2).
- ✓ Matches en club puis finale au Stade de Ligue de Semoy, **le 22 Mars 2025**.
- ✓ Phases qualificatives dans le département, se termine à l'échelon Régional.

Format des matchs en simple : 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout, application d'un super jeu décisif à 10 points tel que défini à l'article 5 des règles du jeu (RS 2023).

► **Coupe 3^{ème} Séries par Équipes Messieurs**

Cette coupe est disputée par les joueurs classés en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux joueurs NC. Elle se déroule en **deux simples et un double** (les joueurs de simple peuvent faire le double), par élimination directe.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE n°2, SIMPLE n°1, DOUBLE.**

► **Coupe 3^{ème} Séries par Équipes Dames**

Cette coupe est disputée par les joueuses classées en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux joueuses NC. Elle se déroule en **deux simples et un double** (les joueuses de simple peuvent faire le double), par élimination directe.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE n°2, SIMPLE n°1, DOUBLE.**

► **Coupe 3^{ème} Séries par Équipes Mixte**

Cette coupe est disputée par les joueurs et joueuses classés en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux NC. Elle se déroule en **deux simples (Messieurs - Dames) et un double mixte** (les joueurs(euses) de simple peuvent faire le double), par élimination directe.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE Messieurs, SIMPLE Dames, DOUBLE Mixte.**

En double mixte, le joueur de même sexe que le serveur recevra le point décisif. Les joueurs de l'équipe qui relance ne peuvent changer de positions pour recevoir le point décisif, (Règles du jeu, Annexe V).

Fiche d'Engagement Coupe 3^{ème} Séries

Réservée aux licenciés avec compétition autorisée F.F.T. 2025
 Les ayants droit ne peuvent pas participer aux Coupes 3^{ème} Série.

Droits d'Engagement 20 € par Equipe

Avant le 4 Novembre 2024 au COMITE DU LOIRET

CLUBS/SECTION : N° : **5345**

RESPONSABLE :

@ Mail :

☎ Bureau :

☎ Domicile :

☎ Portable :

○ **COUPE DEPARTEMENTALE DAMES (C3D) :**

Equipe 1		Composition Equipe 1	
Capitaine :	Joueuse N°1 :	Clit :	
@ Mail :	Joueuse N°2 :	Clit :	
☎ Bureau :	Joueuse N°3 :	Clit :	
☎ Portable :			
Equipe 2		Composition Equipe 2	
Capitaine :	Joueuse N°1 :	Clit :	
@ Mail :	Joueuse N°2 :	Clit :	
☎ Bureau :	Joueuse N°3 :	Clit :	
☎ Portable :			

○ **COUPE DEPARTEMENTALE MESSIEURS (C3M) :**

Equipe 1		Composition Equipe 1	
Capitaine :	Joueur N°1 :	Clit :	
@ Mail :	Joueur N°2 :	Clit :	
☎ Bureau :	Joueur N°3 :	Clit :	
☎ Portable :			
Equipe 2		Composition Equipe 2	
Capitaine :	Joueur N°1 :	Clit :	
@ Mail :	Joueur N°2 :	Clit :	
☎ Bureau :	Joueur N°3 :	Clit :	
☎ Portable :			

○ **COUPE DEPARTEMENTALE MIXTE (C3Mi) :**

Equipe 1		Composition Equipe 1	
Capitaine :	Joueur N°1 :	Clit :	
@ Mail :	Joueuse N°1 :	Clit :	
☎ Bureau :			
☎ Portable :			
Equipe 2		Composition Equipe 2	
Capitaine :	Joueur N°1 :	Clit :	
@ Mail :	Joueuse N°1 :	Clit :	
☎ Bureau :			
☎ Portable :			

CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES

TENNIS ENTREPRISE 2025-2026

Date limite d'engagement : 1^{er} Juin 2025

CALENDRIER :

J1 : 30/31 Août 2025
J2 : 06/07 Septembre 2025
J3 : 13/14 Septembre 2025
J4 : 20/21 Septembre 2025
J5 : 27/28 Septembre 2025

Les ayants-droit sont autorisés à jouer dans les divisions Départementales, mais pas en Pré-régionale.

Une journée de report est possible le 05 Octobre 2025.
Après cette date, le championnat sera clôturé.

RAPPEL IMPORTANT :

Chaque joueur(se) doit posséder la licence en compétition autorisée 2025 et 2026 et la qualification Tennis Entreprise enregistrée dans la Base Fédérale.

REGLEMENT GENERAL :

Les règles communes aux championnats par équipes sont consultables sur le site du Comité du Loiret www.comite.fft.fr/loiret rubrique compétitions.

Les rencontres seront jouées en :

- En Pré-régionale Dames : 3 Simples + 1 Double à 2 points,
- En Pré-régionale Messieurs : 4 Simples + 1 Double,
- Autres divisions Dames et Messieurs : 3 Simples + 1 Double à 2 points.

Format des matchs en simple : 3 manches à 6 jeux avec jeu décisif à 6 jeux partout.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout, application d'un super jeu décisif à 10 points tel que défini à l'article 5 des règles du jeu (RS 2024).

- ⇒ Les rencontres se joueront de préférence le Samedi ou le Dimanche à partir de 9h00. Cependant, elles pourront être jouées en semaine avec l'accord des 2 capitaines.
- ⇒ Au moins **10 jours** à l'avance, le capitaine de **l'équipe qui reçoit (1^{ère} nommée)** indique au capitaine adverse : le lieu, le jour et l'heure de la rencontre.

Ils doivent apporter un soin particulier à la rédaction de la feuille de match qui est fournie, établie le jour de la rencontre par le club qui reçoit.

Les feuilles de match devront être enregistrées via Ten'Up, au plus tard, **le Mardi de la date fixée** par journée.

Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour toutes informations, en cas de PROBLEME ou pour un report de rencontre, contactez
Christophe MARTIN

Feuille d'Engagement

Championnats par Équipes 2025-2026
Tennis Entreprise

DAMES

ASSOCIATION :

N° du CLUB : 5345

RESPONSABLE COMPETITIONS DAMES :

Nom :

Mail :

Tel Dom :

Bureau :

Portable :

Capitaines (Obligatoire)

**COMPOSITION de l'Équipe
n°1 (uniquement)**

**Équipe
n° 1**

Nom :

Mail :

Tél Bureau :

Tél Domicile :

Portable :

Joueur n°1 :

Clt :

Joueur n°2 :

Clt :

Joueur n°3 :

Clt :

**Équipe
n° 2**

Nom :

Mail :

Tél Bureau :

Tél Domicile :

Portable :

**Équipe
n° 3**

Nom :

Mail :

Tel Bureau :

Tel Domicile :

Portable :

Cette feuille accompagnée des droits d'engagements de 47 € par équipe est
à retourner pour le 1^{er} Juin 2025 au plus tard au :

COMITE DU LOIRET

airie de Semoy, 20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy

Feuille d'Engagement

Championnats par Équipes 2025-2026
Tennis Entreprise

MESSIEURS

ASSOCIATION :

N° du CLUB : 5345

RESPONSABLE COMPETITIONS MESSIEURS :

Nom :

Mail :

Tel Dom :

Bureau :

Portable :

Capitaines (Obligatoire)

**COMPOSITION de Équipe
n°1 (uniquement)**

	Capitaines (Obligatoire)	COMPOSITION de Équipe n°1 (uniquement)
Équipe n° 1	Nom : Mail : Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :	Joueur n°1 : Cit : Joueur n°2 : Cit : Joueur n°3 : Cit : Joueur n°4 : Cit :
Équipe n° 2	Nom : Mail :	Tel Bureau : Tel Domicile : Portable :
Équipe n° 3	Nom : Mail :	Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :

Cette feuille accompagnée des droits d'engagements de 47 € par équipe est
à retourner pour le 1^{er} Juin 2025 au plus tard au :

COMITE DU LOIRET

Mairie de Semoy, 20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy

Championnats de Doubles

Epreuve Mixte de l'Eté



**COMPETITIONS - NOUVELLES
PRATIQUES**

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE DOUBLES

DAMES, MESSIEURS et MIXTE

Toutes séries

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 09 Octobre 2024

Organisation

Un licencié peut faire plusieurs catégories différentes (exemple : double dames et double mixte) mais ne peut pas participer plusieurs fois à la même épreuve).

ATTENTION : cela impliquera de programmer un match par semaine dans chaque catégorie

Tous les licenciés du département nés en 2011 et avant peuvent s'inscrire, les 2 partenaires peuvent être du même club ou de clubs différents.

Format des matchs : format 1 (3 manches avec jeu décisif à 6 jeux partout dans chaque manche).

Calendrier

Les doubles se déroulent du 04 Novembre 2024 au 13 Avril 2025.

1^{ère} phase par poule dans la mesure du possible. Tableau final par élimination directe.

Les finales se joueront au Stade de Ligue de Semoy en Avril ou Mai : la date définitive sera établie en fonction du nombre de paires engagées dans chaque catégorie.

Modalités d'inscription

Inscription : uniquement sur Ten'Up avec paiement en ligne, **5 € par personne (via TEN'UP)**.

Il faudra également envoyer un mail à frans.vogels.cd45@gmail.com avec les nom/prénom/n° de licence de votre partenaire.

Déroulement

Les équipes prennent contact de manière autonome et réactive pour programmer les matchs avant la date limite indiquée dans le tableau.

Les coordonnées des équipes seront envoyées par mail à chaque participant(e) de chaque tableau. C'est l'équipe qui entre dans le tableau qui reçoit (lors d'un tour de compression ou si les 2 équipes entrent dans le tableau, l'équipe qui reçoit sera identifiée par : *).

En cas de souci de terrain pour l'équipe sensée accueillir, il est possible de jouer le match ailleurs sur accord des 2 équipes (l'équipe sensée se déplacer peut accueillir par exemple).

Dans les poules, c'est l'équipe de gauche sur le tableau des matchs qui reçoit. L'équipe qui accueille, fournit des balles neuves. Après le match, l'équipe gagnante communique dans les 24h, le résultat au responsable de la compétition.

RENCONTRES DEPARTEMENTALES ETE 2025 MIXTE

Toutes Séries

Seniors et Seniors Plus 40 ans
CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 31 Mai 2025

Organisation

Les équipes doivent être constituées de 3 joueurs par rencontre. La liste des joueurs doit être échangée avant le début de la rencontre (prénoms, noms, classements et numéro de licence 2025). Tous les joueurs doivent être présents au début de la rencontre.

Les matchs doivent se jouer sur les courts extérieurs, sauf intempéries.

Droits d'engagement : 10 € / équipe

Format des matchs :

Simple : **FORMAT 1** : 3 manches avec jeu décisif à 6 jeux partout dans chacune des trois manches

Double : **FORMAT 2** : 2 manches avec jeu décisif à 6 jeux partout, super jeu décisif en cas de troisième manche, on joue avec les avantages).

Calendrier

Les rencontres se dérouleront tout au long du mois de 6, 13 et 20 Juillet. 3 journées de reports seront possibles.

Modalité d'Inscription

Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC avec prélèvement bancaire (10 €/équipe).

Déroulement

Les capitaines qui reçoivent doivent prévenir une semaine avant le début de la rencontre le capitaine adverse, concernant le jour et l'heure de rencontre.

Les matchs se jouent dans l'ordre suivant : simple homme, simple dame puis double mixte

Les rencontres peuvent commencer à partir du samedi 13h et au plus tard, le dimanche 15h sur un court. N'importe quel autre jour (avant la date) est possible sur accord des deux capitaines de l'organisateur.